

Avenir Club du Touquet Athlétisme
32, allée des Argousiers
62520 Le Touquet

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU JEUDI 23 FEVRIER 2006

Le jeudi 27 février à 19 heures, toutes les personnes intéressées par la création de l'Avenir Club du Touquet Athlétisme se sont réunies en Assemblée Générale Constitutive dans les locaux du TAC Omnisports.

La présidence provisoire est assurée par Monsieur Pascal Paquez, assisté de Monsieur Stevens Rimbault faisant fonction de secrétaire provisoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les 27 personnes présentes et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ordre du jour prévu :

- 1) Allocution de bienvenue
- 2) Lecture du projet des statuts de l'association
- 3) Adoption des statuts
- 4) Election des membres du premier Conseil d'Administration
- 5) Fixation du taux des cotisations
- 6) Elaboration du programme d'activités
- 7) Divers

I. Allocution de bienvenue

Monsieur Pascal Paquez ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation du 07 février 2006. Il salue tout particulièrement la présence de Madame Petit, épouse du regretté Ferdi Petit.

II. Lecture du projet des statuts de l'association

Monsieur Pascal Paquez énonce les articles du projet de statuts de la future association.

III. Adoption des statuts

Diverses observations sont échangées notamment de la part de Monsieur Félix Debrune qui souhaite que, dans l'article 5, membres donateurs soient remplacés par membres bienfaiteurs. Monsieur Stevens Rimbault souligne l'erreur faite concernant l'article 25 : celui-ci fait référence à l'article 18 et non pas au 19. Puis l'Assemblée Générale Constitutive adopte, à l'unanimité, les statuts qui lui sont proposés avec ces deux modifications et tels qu'ils figurent en annexe de ce procès-verbal.

IV. Election des membres du premier Conseil d'Administration

Monsieur Pascal Paquez fait l'appel des candidatures pour l'élection du premier Conseil d'Administration. Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration doit se composer d'un maximum de 12 membres.

Sont candidats : Mesdames Lucette Ficheux, Ophélie Hoguet, Karine Mansart, Michelle Raux, Messieurs Félix Debrune, Alain Duhamel, Arnaud Gremont, Régis Maillet, Pascal Paquez, Bruno Pernel, Stevens Rimbault et Frédéric Tagand.

Le vote a eu lieu, à bulletins secrets, sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Messieurs Alain Duhamel et Stevens Rimbault.

Résultats du dépouillement :

- Nombre de votants : 27
- Nombre de blancs et nuls : 0
- Nombre de bulletins valables : 27

Ont été déclarés régulièrement élus avec 27 voix:

DEBRUNE	Félix	262 grande Rue 62170 Sorrus
RAUX	Michelle	577 Rue Emile Grevet 62780 Trépiéd
MAILLET	Régis	12 Rue des Tilleuls 62630 Etaples
MANSARD	Karine	51 rue St Amand 62520 Le Touquet
GREMONT	Arnaud	"Le Pas des Biches" 1360 Bd de Berck 62780 Stella
PAQUEZ	Pascal	96, chemin Monthor 62780 Trépiéd
FICHEUX	Lucette	4 bis Avenue Amiral Tourville 62520 LE TOUQUET
DUHAMEL	Alain	62520 Le Touquet
TAGAND	Frédéric	2214, rue André Leveleux 62180 RANG DU FLIERS
PERNEL	Bruno	378 Rue du Tortillard 62170 ECUIRES
HOGUET	Ophélie	889, Bd Labrasse 62780 Stella
RIMBAULT	Stevens	Apt 14 - 32 Rue Arthur Becquart 62000 Berck

Monsieur Pascal Paquez signale que la répartition des fonctions au sein du Conseil d'Administration se fera après l'Assemblée Générale Constitutive à 20 h 15 dans ces mêmes locaux comme l'indiquait la convocation du 07 février 2006.

V. Fixation du taux des cotisations

En application de l'article 6 des statuts, l'Assemblée Générale Constitutive fixe le montant des cotisations comme suit :

20 € pour les membres actifs et 10 € pour les membres licenciés.

Ces cartes de membres sont valables jusqu'au 31 juillet 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VI. Elaboration du programme d'activités

Pascal Paquez évoque l'importance d'un rapprochement des différentes familles de l'athlétisme pour que l'ACTA soit un véritable club d'athlétisme en y associant les jeunes comme les plus grands, filles et garçons.

VII. Questions diverses

Sont évoqués, les couleurs du maillot, la cohabitation au stade avec le TAC, l'encadrement et le financement. Les réponses à ces questions seront apportées lors des prochaines séances du Conseil d' Administration.

Avant de clôturer la séance à 20 h 05, Pascal Paquez invite les membres présents à boire le champagne pour fêter dignement la création officielle de la nouvelle association.

Fait au Touquet,
Le 23 février 2006